

Combattre la spirale du surendettement ?



© Andreas / Fotolia

Ils croulent sous les factures impayées. Ils renoncent aux soins médicaux ou au dentiste. Parfois, ils perdent carrément leur logement. Le surendettement fait des ravages. Eclairages sur ce phénomène et le projet du canton de Vaud pour le combattre.

Par **Marylou Rey**, rédactrice en chef de REISO

Dirigé par Pierre-Yves Maillard, le Département vaudois de la santé et de l'action sociale a débloqué 1,5 million de francs pour lutter contre le surendettement. Lancé en 2007, le programme de prévention est renforcé et désormais doté d'une permanence téléphonique, Info Budget, assurée en collaboration avec Caritas, le Service social de Lausanne (Unité d'assainissement financier), le Centre social protestant (CSP) et la Fédération romande des consommateurs (FRC).

Absent des statistiques fédérales, le phénomène du surendettement ressemble à un « objet social peu identifié ». Même ses causes ne sont pas clairement définies ! Une maladie, un accident, un divorce, le chômage, une retraite, la naissance d'un enfant : autant d'aléas qui déclenchent le cercle vicieux. Pour Vren Delafontaine-Borer, assistante sociale et formatrice d'adultes sur les questions de désendettement au CSP Vaud, le profil-type des personnes les plus vulnérables est difficile à cerner parce que leurs situations personnelles, familiales et sociales sont aussi variées que multiples.

Les tenants d'une explication univoque voient dans les (sur)endettés des hystériques du consumérisme ambiant qui veulent tout et tout de suite parce qu'ils le valent bien. La réalité est plus subtile. La consultation spécialisée du CSP, active sur ce terrain depuis vingt ans, et les autres services impliqués dans la campagne contre le désendettement (Dettes Conseil Suisse) ont récolté une série d'indices pour le canton de Vaud.

Une majorité de salariés

Un premier chiffre singularise le phénomène : 77% des personnes (sur)endettées sont salariées ! Une grosse majorité donc. « Il ne s'agit pas nécessairement de working poors, explique la spécialiste vaudoise. Ils ont un salaire,

mais ils n'arrivent tout simplement plus à nouer les deux bouts. En fait, si ces personnes n'avaient pas de dette, elles parviendraient probablement à payer leurs factures. C'est en général le coût de leurs emprunts qui les coule. » A côté des salariés, les permanences ont dénombré 8% de personnes au chômage, 7% au bénéfice d'une rente d'invalidité et 4% à l'aide sociale. Les autres chiffres :

- 40% de personnes seules, 30% de couples avec enfants, 16% de familles monoparentales et 10% de couples sans enfants.
- 58% des usagers se concentrent dans la tranche d'âge des 26-45 ans, 17% ont moins de 30 ans, 5,5% ont 60 ans ou plus.
- 58% sont des femmes et 42% des hommes.
- 52% sont de nationalité suisse et 48% de nationalité étrangère.
- 45% ont un CFC ou une maturité, 30% n'ont pas terminé de formation et 14% ont en poche un diplôme d'une haute école.

L'illusion du petit crédit

Dans le collimateur ? Les crédits à la consommation et les découverts bancaires des cartes de crédit. Ils amputent le porte-monnaie de la moitié des personnes (sur)endettées ! « Il faut bien avouer que les publicités bancaires entretiennent l'illusion de l'emprunt facile à obtenir et facile à gérer. Certaines banques sont rigoureuses et mènent correctement les examens de solvabilité de leurs clients, d'autres sont moins regardantes », précise Vren Delafontaine-Borer. L'assistante sociale souligne toutefois que, si les petits crédits sont à l'origine de nombreuses consultations, ils ne sont pas en cause pour l'autre moitié des usagers. Pour eux, la pile des factures impayées concerne aussi bien des honoraires médicaux que des factures de téléphone, d'électricité, de garagiste, des dettes fiscales ou des arriérés auprès des caisses maladie.

A la fois « phénomène de société » et « phénomène social », le surendettement souffre d'une difficulté supplémentaire : le tabou qui entoure les questions d'argent. « Les personnes concernées attendent souvent que la situation soit quasiment inextricable pour demander de l'aide », regrette la spécialiste. Dans la grande majorité des cas, l'endettement dure depuis trois ans ou davantage avant que la personne se décide à consulter un assistant social. Garantissant une parfaite confidentialité, la nouvelle hotline vaudoise pourra peut-être les rassurer et les inciter à agir plus rapidement...

Côté pratique

- La **hotline** 0840 43 21 00 peut être utilisée par toute personne majeure domiciliée dans le canton de Vaud, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 13h. Appel gratuit depuis le réseau fixe.
- Pour les adolescents : [Rubrique Argent sur www.ciao.ch](http://www.ciao.ch), rédigé et géré par les secteurs spécialisés du CSP.